Pour te former aux

# MÉTIERS

# du BÂTIMENT

et des

# TRAVAUX PUBLICS











Fais le choix de l'apprentissage

Édition 2025



LA Construction



de choisir l'apprentissage pour se former à un métier de la construction

- UN DIPLÔME OU TITRE PROFESSIONNEL RECONNU
- DU MÉTIER EN ENTREPRISE
- UN ACCOMPAGNEMENT PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ
- UN SALAIRE PLUS ÉLEVÉ QUE DANS LES AUTRES SECTEURS
- UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI



# DANS LA CONSTRUCTION, TU PEUX TRAVAILLER...

- Partout en France, mais aussi à l'étranger.
- Dans des petites entreprises et des grands groupes en tant que salarié, mais aussi être chef d'entreprise!
- En plein air ou en intérieur.

# LES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION...

#### DES MÉTIERS POUR TOUS LES COÛTS

La construction, c'est plus de 30 métiers du bâtiment et des travaux publics. Il y en forcément un qui est fait pour toi!

#### DES MÉTIERS AVEC DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les métiers de la construction t'offrent l'opportunité d'avoir de réelles perspectives d'évolution et de carrière. Avoir un jour des responsabilités, mais aussi choisir de devenir chef d'entreprise... tout est possible!

#### **DES MÉTIERS TECHNIQUES**

Les métiers de la construction sont des métiers qualifiés et hautement qualifiés. La maîtrise des gestes métiers ne s'improvise pas. Cela nécessite un vrai savoir-faire professionnel.

#### **DES MÉTIERS INNOVANTS**

Drônes, releveurs GPS, modélisation 3D, exosquelettes, matériaux de nouvelle génération... Les métiers de la construction évoluent sans cesse, pour travailler toujours plus en sécurité, être plus performants et répondre aux enjeux de la transition énergétique.



# Les métiers du **BÂTIMENT**

#### **GROS ŒUVRE**

Si tu veux construire ou rénover l'ossature des bâtiments, oriente-toi vers les métiers du gros œuvre.

- Charpentier bois
- Constructeur bois
- Constructeur en béton armé
- Couvreur
- Étancheur
- Maçon
- Tailleur de pierre

#### **SECOND ŒUVRE**

Si tu préfères intervenir sur l'intérieur des bâtiments, en les équipant, les aménageant et les rénovant, choisis les métiers du second œuvre.

- Carreleur-mosaïste
- Électricien
- Installateur sanitaire
- Installateur en froid et conditionnement d'air
- Installateur thermique
- Menuisier aluminium-verre
- Menuisier fabricant
- Menuisier installateur
- Peintre décorateur
- Plâtrier-plaquiste
- Serrurier-métallier
- Solier-moquettiste

### Les métiers des

# **TRAVAUX PUBLICS**

Si tu souhaites participer à l'aménagement de notre cadre de vie en construisant et en entretenant notamment des routes, des ouvrages d'art, des équipements sportifs, ainsi que certaines installations liées aux énergies renouvelables et à la qualité de vie (centrales photovoltaïques, collecte et traitement des eaux usées et des déchets, équipements antibruit et antipollution, etc.), oriente-toi vers les métiers des travaux publics.

- Conducteur d'engins
- Constructeur de réseaux de canalisations
- Constructeur de routes
- Constructeur en ouvrages d'art

- Constructeur en voirie urbaine
- Géomètre-topographe
- Mécanicien d'engins
- Monteur de réseaux électriques

En fonction de ton niveau de formation et de ton expérience professionnelle, la construction, ce sont aussi des métiers dans lesquels tu pilotes les chantiers et encadres les équipes : conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'équipe, chef d'atelier...



## L'APPRENTISSAGE, C'EST QUOI?

#### C'est se former à un métier en associant formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis (CFA).

- Les périodes de formation en entreprise sont encadrées par un maître d'apprentissage.
- Les périodes de formation en CFA comprennent de l'enseignement général, technologique et professionnel.
- Ton rythme d'alternance varie en fonction de ta formation et du type de diplôme préparé.
- Pendant ta formation en apprentissage, tu peux partir à l'étranger, au sein de l'Union européenne grâce au programme Erasmus+. L'occasion de découvrir d'autres façons d'apprendre et de travailler.

# En entreprise, ton maître d'apprentissage est responsable de ta formation.

- Il te transmet les savoirs et les pratiques professionnelles liés aux compétences du métier, de la qualification et du diplôme ou du titre professionnel préparés.
- Il t'accompagne tout au long de ta formation, en liaison avec le CFA et le formateur référent désigné par celui-ci.
- Il évalue tes connaissances et compétences en situation de travail dans le cadre du contrôle en cours de formation (CCF).

## L'APPRENTISSAGE, POUR QUI ?

**TU DOIS AVOIR ENTRE...** 

# 16 ET 29 ANS RÉVOLUS

#### Exceptions et dérogations

#### DÈS 15 ANS.

pour ceux ayant terminé la classe de 3e.

#### AU-DELÀ DE 29 ANS, POUR LES PERSONNES:

- préparant un diplôme ou un titre supérieur à celui obtenu, et en cas de rupture anticipée du contrat d'apprentissage pour des causes indépendantes de la volonté de l'apprenti ou suite à une inaptitude physique et temporaire (dans ce cas, la limite est portée à 35 ans au plus);
- dont la qualité de travailleur handicapé a été reconnue (aucune limite d'âge fixée);

- ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise en relation avec le diplôme ou le titre préparé (aucune limite d'âge fixée);
- inscrites en tant que sportif de haut niveau sur une liste spéciale (aucune limite d'âge fixée).



Il y a toujours un CFA qui forme aux métiers de la construction près de chez toi, renseigne-toi sur

LACONSTRUCTION.FR



# TU SIGNES UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est un contrat de travail de type particulier conclu avec un employeur pour une durée limitée ou indéterminée. Ton employeur s'engage, outre le versement de ton salaire, à t'assurer une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis. Tu t'engages, en retour, en vue de ta formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation.

La durée de ton contrat d'apprentissage varie en fonction de ta formation et du type de diplôme préparé.

#### **TU AS UN STATUT**

### DE SALARIÉ.

#### À CE TITRE, TU AS DES DROITS :

- temps de travail et de repos;
- congés payés;
- etc.

#### MAIS AUSSI DES OBLICATIONS :

- respect du règlement intérieur de l'entreprise;
- réalisation des tâches confiées par l'employeur;
- etc.

### L'APPRENTISSAGE

### UNE VOIE D'EXCELLENCE ET DE RÉUSSITE

pour devenir un professionnel qualifié.

# TU ES RÉMUNÉRÉ

Pendant ta formation, tu perçois un salaire dont le montant dépend de ton âge, de ton niveau de formation ou de ton niveau d'avancement dans le cycle de formation (1<sup>re</sup> année, 2° année...). Il ne peut être inférieur à un montant déterminé en pourcentage du SMIC ou du salaire minimum conventionnel.

Dans le secteur de la construction, le salaire de l'apprenti est plus élevé que celui fixé par la réglementation.

[accord national professionnel du 8 février 2005 étendu par arrêté du 10 août 2005 (JO du 17)].

	année de contrat	année de contrat	année de contrat
- de 18 ans	40 % du SMIC	50 % du SMIC	60 % du SMIC
18 à 20 ans révolus	50 % du SMIC	60 % du SMIC	70 % du SMIC
21 à 25 ans	55 % du SMIC*	65 % du SMIC*	80 % du SMIC
26 ans et +	100 % du SMIC (1)*	100 % du SMIC (1)*	100 % du SMIC (1)*

(1) Taux fixé par le Code du travail.

Des taux particuliers s'appliquent en cas de parcours de formation ou de parcours professionnels réalisés avant l'entrée en apprentissage, lorsque le jeune est dans une situation personnelle particulière (sportif de haut niveau, handicap), et dans le cas de la préparation de la licence professionnelle.

La formation par apprentissage aux métiers du BTP est gratuite pour l'apprenti. À savoir, la formation en apprentissage est financée par les entreprises qui versent une contribution à un Opérateur de compétences (Opco), organisme agréé par l'État, en charge de l'accompagnement professionnel. Dans le secteur de la construction, c'est l'Opco Constructys qui remplit cette mission.

<sup>\*</sup> ou du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé s'il est plus favorable. La part de rémunération qui excède 79 % du SMIC en vigueur est soumise au paiement des cotisations sociales salariales.



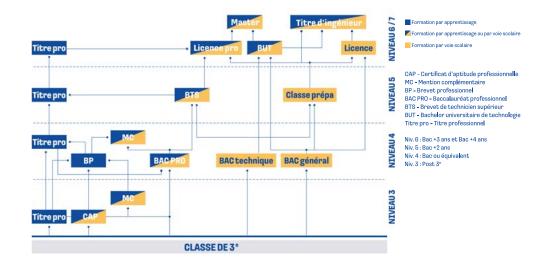
Grâce à l'apprentissage, tu bénéficies d'une réelle expérience du monde de l'entreprise.

Tu peux entrer dans la vie active avec un CAP. Tu peux aussi poursuivre ton parcours de formation dans la filière métier que tu as choisie. À l'issue de ta formation, tu disposes des compétences professionnelles

nécessaires à la pratique du métier que tu as choisi.

## L'APPRENTISSAGE PERMET DE PRÉPARER :

- Un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire: certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mention complémentaire.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur :
   brevet de technicien supérieur (BTS), bachelor universitaire de technologie (BUT, ex-DUT), licence professionnelle, diplôme d'ingénieur.
- Une certification professionnelle enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), dont notamment les titres professionnels relevant du ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.



# SE PRÉPARER À L'APPRENTISSAGE

En fonction de ton profil et quel que soit ton parcours, tu peux bénéficier d'une préparation spécifique à l'apprentissage.

#### Les « prépa apprentissage Bâtis Ton Projet » permettent de :

- se repérer dans l'apprentissage;
- découvrir les métiers du bâtiment et des travaux publics;
- rencontrer des apprentis;
- faire des premiers stages en entreprise.
- ... Bref, de bâtir ton projet de formation au métier du BTP de ton choix.

#### Combien de temps durent les prépas?

De quelques semaines à plusieurs mois en fonction de ton parcours. À noter : certaines « prépa apprentissage Bâtis Ton Projet » peuvent même être organisées en groupes dédiés, comme des prépas au féminin ou des prépas pour ceux qui reprennent leurs études après une période de rupture scolaire et/ou professionnelle.

#### Où s'inscrire?

Ouvertes à ce jour dans plus de 25 centres de formation du bâtiment et des travaux publics dans quatre régions (Occitanie, Centre-Val de Loire, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes).

Les « prépa apprentissage Bâtis Ton Projet », un projet porté par le CCCA-BTP, accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP.













Plus d'infos sur les métiers du BTP et l'apprentissage pour s'y former sur

#### **LACONSTRUCTION.FR**

« La Construction », une campagne nationale organisée par le CCCA-BTP, mobilisé avec les professionnels du bâtiment et des travaux publics.



Accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et expert de la pédagogie de l'alternance, le CCCA-BTP est une association nationale à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la loi et des accords des partenaires sociaux du BTP, le CCCA-BTP assure, entre autres, la promotion des métiers du bâtiment et des travaux publics et des voies de formation professionnelle qui y conduisent, en particulier l'apprentissage, auprès des jeunes.